

République Islamique de Mauritanie

Honneur –Fraternité – Justice



Ministère des Finances

RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT AU 1^{er} SEMESTRE DE 2019

Août 2019



SOMMAIRE

AVANT PROPOS	3
1. INTRODUCTION.....	3
2. LES RECETTES.....	4
2.1. Recettes Fiscales	5
2.1.1. Ecart entre recettes fiscales prévues et perçues.....	5
2.1.2. La répartition des performances par nature.....	5
2.2. Recettes non fiscales.....	6
3. LES DEPENSES	7
3.1 Les dépenses de fonctionnement	8
3.2 Les Dépenses d'investissement.....	9
4. APERÇU DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR FINANCEMENT INTERIEUR AU PREMIER SEMESTRE 2019	9
4.1 Les Affaires Economiques	10
4.1.1 Fonction Transport.....	10
4.1.2 Fonction Agriculture, sylviculture, pêche et chasse.....	11
4.1.3 Industries extractives et manufacturières et construction.....	11
4.2 Services généraux des administrations publiques	12
4.3 La Protection Sociale	12
4.4 Santé.....	12
4.5 Logement et équipement collectifs.....	12
4.6 Affaires islamiques, Culture et Loisirs.....	12
4.7 Protection de l'environnement.....	13
4.8 Enseignement.....	13
4.9 Ordre et sécurité publique.....	13
4.10 Conclusion de l'aperçu sur les dépenses d'investissement	13
5. SOLDES.....	13
6. FINANCEMENT	14
6.1. Financement intérieur	14
6.2. Financement extérieur.....	14
7. CLASSIFICATION FONCTIONNELLE	15
7.1. Classification Générale	15
7.2. Dépenses de la lutte contre la pauvreté	15
ANNEXES.....	16
Annexe 1 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat pour le 1er semestre 2019	17
Annexe 2 : Classification fonctionnelle	24
Sigles et abréviations.....	26

AVANT PROPOS

Conformément à l'article 68 de la constitution, le Ministère des Finances établit à l'attention de l'Assemblée Nationale, un rapport semestriel sur l'exécution du budget de l'État, retraçant les principaux éléments comptables : dépenses, recettes et leur résultante globale : le solde du budget général, tout en mettant l'accent sur les dépenses d'investissement durant les six premiers mois de l'année concernée.

Ce rapport présente une vision synthétique de l'évolution de l'exécution du budget de l'État pour l'exercice en cours et permet des comparaisons avec les résultats observés aux mêmes périodes de l'année précédente.

Il permet également d'apprécier l'évolution de l'ensemble des facteurs qui contribuent à la formation du solde courant d'exécution du budget (dépenses, recettes fiscales : BIC/BNC, TVA, ITS, DF, etc.. et non fiscales : dividendes, revenus de la pêche, des mines etc..).

Aussi, les statistiques des finances publiques sont publiées mensuellement sur le site internet de la Direction du Trésor et de la Comptabilité Publique www.tresor.mr. Cette initiative résulte d'une volonté d'ouverture et s'inscrit dans le cadre d'un code de bonnes pratiques en matière de transparence des finances publiques. Elle devra contribuer sinon à renforcer la compréhension de l'exécution du budget de l'État au niveau du grand public, du moins à permettre à l'ensemble des acteurs concernés par la situation budgétaire du Pays, de se tenir informés de l'évolution mensuelle de la situation des finances publiques nationales.

1. INTRODUCTION

Le présent rapport a donc pour objet de présenter un aperçu succinct de la croissance économique et de l'exécution budgétaire générale, au terme du Premier Semestre de 2019.

Rappelons que, la conjoncture mondiale devrait connaître un ralentissement en 2019, sur fond de la crise commerciale entre les Etats Unis et la Chine, des tensions macroéconomiques en Argentine et en Turquie, des perturbations du secteur automobile en Allemagne et du resserrement des conditions financières dans la plupart des pays avancés. Face à ces différentes contraintes, le FMI, dans ses perspectives de l'économie mondiale du mois d'avril 2019, a revu à la baisse ses prévisions de la croissance mondiale, situant le taux à 3,3% contre 3,6% en 2018.

Sur le plan national, les prévisions de l'année 2019 s'inscrivent dans la poursuite de la reprise économique amorcée depuis l'année 2017. La croissance économique réelle devrait se situer à +6,7% et +5,4% hors secteur extractif, soit un rythme restant encore soutenu, tirée par la dynamique continue du secteur non extractif et une reprise attendue du secteur minier.

Cette croissance prévue en 2019 devrait être essentiellement déterminée par (i) une orientation favorable du BTP à travers la poursuite des projets d'infrastructures ; (ii) la reprise de la production de la SNIM et l'opérationnalisation de la seconde phase du projet TASTAST qui devrait augmenter substantiellement la production aurifère (iii) l'amélioration de l'activité des services privés (Transports, Télécommunications, etc..). Ces déterminants sectoriels seraient combinés avec les performances attendues de l'agriculture, notamment irriguée et de la pêche.

	2017	2018	2019	
			Cadrage initial	tendances S1 2019
en %				
PIB global	3,1	3,6	6,7	6,7
PIB Hors Pétrole	3,9	5,4	6,7	6,7
PIB Hors Industries Extractives	4,5	6,3	5,4	5,1

Tableau 1: Taux de croissance réelle du PIB

Les tendances de la situation conjoncturelle observées au courant du premier semestre de l'année 2019 restent globalement favorables et permettent pour l'instant de confirmer les prévisions annuelles retenues, si elles respectent la même dynamique sur le reste de l'année.

L'exécution du Budget de l'Etat au Premier Semestre de l'année 2019 a confirmé la volonté du Gouvernement de répondre aux nouveaux défis et de poursuivre la réorientation de l'Economie vers des priorités plus favorables à une croissance inclusive, à la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois. Elle reste notamment marquée par la poursuite des efforts de mobilisation des ressources, par la rationalisation des crédits de fonctionnement, et par le maintien d'un niveau soutenu de recettes pour couvrir les dépenses liées à l'investissement.

Au total, le budget de l'Etat pour l'année 2019, tel qu'arrêté par la loi de finances initiale, s'établissait en recettes et en dépenses à la somme estimée de 54,12 Mds de MRU, soit une augmentation de 0,39 Md MRU en valeur absolue et de 0,01% en valeur relative par rapport à la loi de finances initiale de 2018.

2. LES RECETTES

Les dépenses de ce budget se répartissaient comme suit :

- ◆ **Dépenses de fonctionnement pour 16,47 Mds MRU ;**
- ◆ **Dépenses sur comptes spéciaux du trésor de 0,10 Mds MRU ;**
- ◆ **Dépenses en capital (dépenses d'investissements hors amortissement de la dette) projetées à 10,65 Mds MRU.**

L'exécution budgétaire au premier semestre 2019, tout comme celle de la même période de l'année 2018, s'est déroulée dans de bonnes conditions marquées par un niveau convenable de recettes, associé à une bonne maîtrise des dépenses, sans pour autant affecter ni le financement de l'investissement, ni le fonctionnement de l'Administration.

Le tableau des opérations financières de l'Etat du premier semestre de 2019 montre que la gestion des finances publiques est restée sous contrôle et que les dépenses d'investissement, principal stimulant de la croissance dans le Pays, ont continué sur le rythme élevé des dernières années. Le niveau de mobilisation de ressources intérieures a permis au Pays d'absorber le choc consécutif à la baisse drastique des recettes du secteur minier, intervenue ces dernières années, et accompagnée de l'arrêt de recettes pétrolières.

Le présent rapport contient aussi un aperçu des dépenses d'investissement exécutées durant le Premier Semestre 2019, dont l'objectif est d'illustrer les efforts consentis par le Gouvernement dans ce cadre.

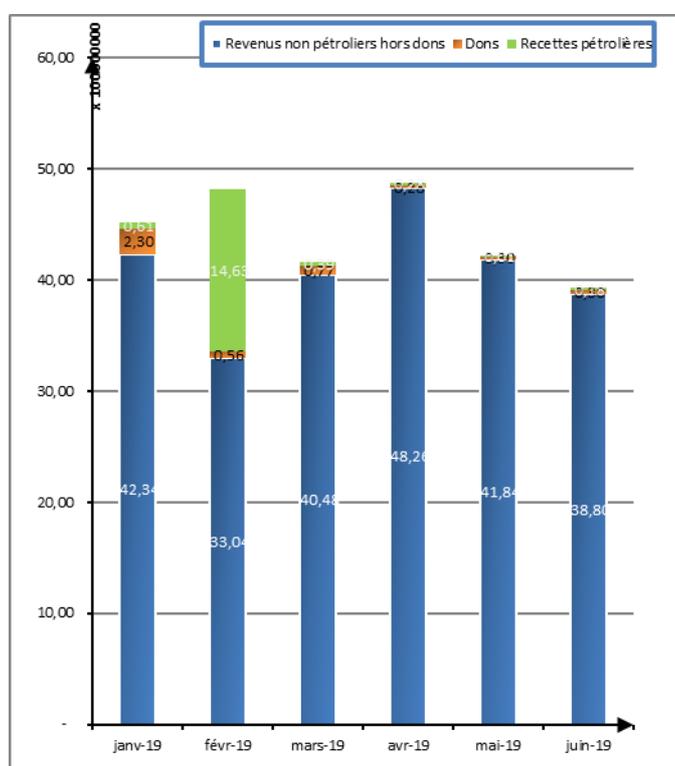
Le rapport analyse en détail les dépenses de l'Etat suivant une nomenclature économique et une classification fonctionnelle plus proches de l'entendement économique et qui permettent de singulariser les dépenses destinées à la lutte contre la pauvreté pour mieux les mettre en exergue.

Les données mensualisées de ce rapport concordent en général avec les publications mensuelles de la DTCP. Elles peuvent cependant avoir subi un léger lissage pour tenir compte des centralisations successives opérées tout au long du semestre.

Les recettes de l'Etat au 1^{er} semestre 2019, s'élèvent à 26,09 milliards MRU, dont 19,29 milliards MRU des recettes fiscales, soit une diminution de 6,68% par rapport au premier semestre 2018 et 5% inférieur aux prévisions.

Les réalisations des recettes pour ce semestre représentent 47.5% des objectifs des recettes prévisionnelles de la loi des finances pour l'année 2019 qui se fixaient à 54,12 milliards MRU.

Graphique 1 : Recettes totales (Pétrole et Dons Compris)



Le graphique 1 illustre les tendances des recettes totales (dons et pétrole compris) durant le premier semestre de l'année 2019.

- Le graphique montre ainsi la faiblesse remarquable des dons tout au long de la période.
- Il s'est dégagé un accroissement des revenus non pétroliers hors dons en particulier aux mois janvier et mai pour atteindre un pic aux mois d'avril.
- Cette période se caractérise par une baisse des recettes pétrolières qui n'atteint que 1,69 milliards dont 1,463 milliards MRU sont les

recettes du mois de février date du paiement des royalties des entreprises pétrolières.

- Contrairement les taxes sur le commerce international n'ont atteint que 2,93 milliards MRU de réalisations par rapport à 3,2 milliards MRU de prévisions.

2.1. Recettes Fiscales

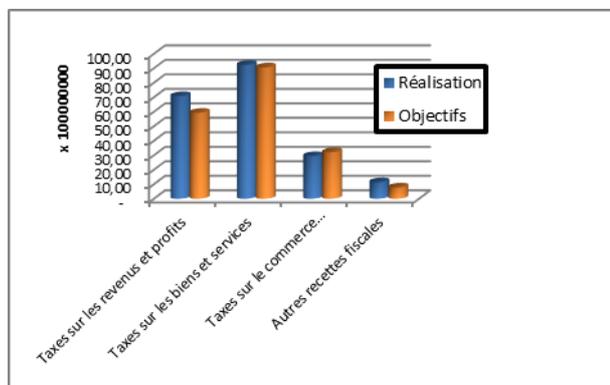
Les recettes fiscales du 1^{er} semestre 2019 s'élèvent à 19,29 milliards MRU, alors que l'objectif prévisionnel de la loi des finances pour l'année 2019 se situait à 18,96 milliards MRU, soit en excédent de 0,33 milliards MRU.

Ces recettes se situent en dessous des réalisations du 1^{er} semestre de l'année précédente de près de 2,9% (qui était 19,55 milliards MRU).

2.1.1. Ecart entre recettes fiscales prévues et perçues

Le renforcement et le bon suivi des recettes fiscales, ainsi que la bonne santé de l'économie ont permis durant cette période d'améliorer sensiblement l'efficacité du recouvrement.

Graphique 2 : Analyse des écarts entre prévisions et réalisations de recettes fiscales



Le graphique 2 montre que :

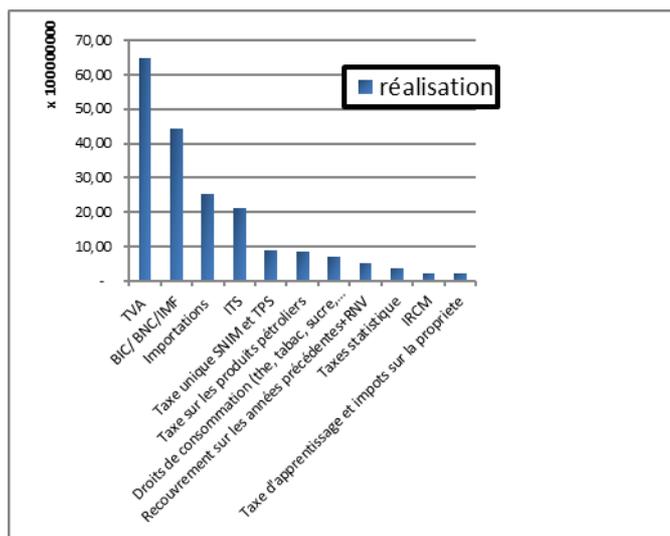
- Tous les postes de recettes fiscales se sont situés à des niveaux supérieurs aux prévisions du programme sauf pour les taxes sur le commerce international.
- Ainsi le poste " taxes sur les biens et services " a suivi une tendance progressive, réalisant un excédent de 0,14 milliards MRU (1,54 %) par rapport aux prévisions du programme pour la même période, et une baisse de 2,08 % par rapport à l'année 2018

Cette bonne performance est essentiellement due aux efforts conjugués des directions concernées (Domaine, Impôt, Trésor) du Ministère des Finances, notamment au bon taux du recouvrement de recettes fiscales.

2.1.2. La répartition des performances par nature

Une analyse plus détaillée des recettes fiscales permet d'affiner leur comportement par nature. Cette analyse se présente comme suit :

Graphique 3 : Aperçu détaillé des recettes fiscales par nature



Ce graphique montre que le taux de réalisation élevé des prévisions est dû en particulier à la performance du produit de la TVA, du BIC/BNC et les taxes sur les importations.

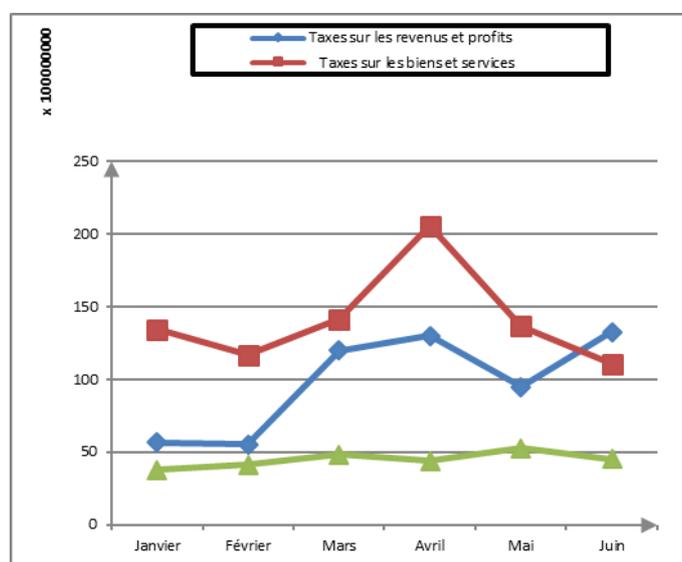
Il en ressort les pourcentages suivant par rapport aux recettes fiscales :

- La TVA constitue le principal poste de recettes fiscales et son apport a été de 47,84 % ;

- En deuxième position intervient le (BIC / BNC) avec un apport de 20,01% ;
- Ensuite la taxe sur les importations, l'ITS, la taxe sur les produits pétroliers et la taxe unique SNIM et TPS avec respectivement 13,16%, 11,08% 4,68% et 4,68%.

Les autres postes ont enregistré des montants très faibles, mais ont quand bien même dépassé les seuils escomptés.

Graphique 4 : Evolution des principaux postes des recettes fiscales au 1er semestre 2019



Le graphique 4 montre que chaque poste de recettes suit une tendance qui lui est propre :

- Les taxes sur les revenus et profits ont suivi une tendance haussière pendant toute la période malgré une diminution nette au février de mai.
- Les taxes sur les biens et services ont suivi une courbe irrégulière tout au long de ce semestre enregistrant leur maximum au mois d'avril.

Les taxes sur le commerce international sont restées presque constantes durant la période autour d'une valeur relativement faible par rapport aux autres taxes.

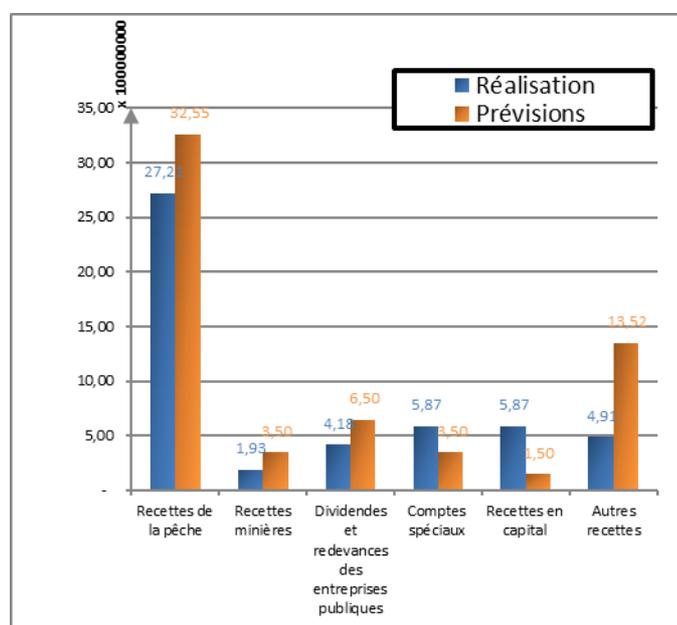
2.2. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales ont atteint durant le premier semestre de l'année 2019, un montant de 4,64

milliards MRU, alors que l'objectif était fixé à 6,26 milliards, soit un taux de réalisation de près de 74,12%.

Elles ont été inférieures de 0,41 Mds MRU aux réalisations de la même période de l'année précédente, qui s'étaient établies à 5,05 Mds MRU. Cette baisse s'explique par l'augmentation des prix des hydrocarbures sur le marché international, qui a conduit à la diminution du différentiel encaissé au titre du FAID.

Graphique 5: Performances globales des recettes non fiscales



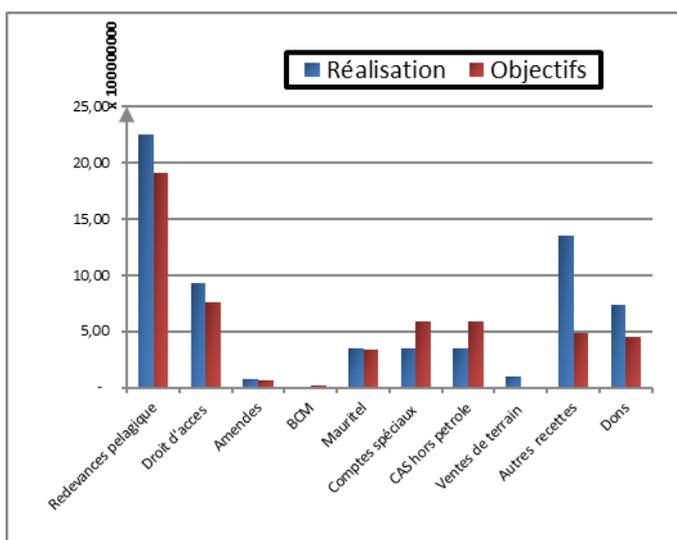
L'analyse globale des recettes non fiscales permet de dégager les conclusions suivantes :

- Les deux principaux postes (en valeur) de cette catégorie de recettes sont les recettes de la pêche et le poste "comptes spéciaux", avec des apports respectifs de 58,64% et 12,65% du total des recettes non fiscales.
- Les recettes de la pêche se sont situées au premier semestre 2019 à 2,72 Milliards MRU, soit un recul de 0,53 Milliards MRU par rapport aux prévisions et un surplus de 0,38 Milliards MRU par rapport au premier semestre 2018 du

fait de la bonne tenue des amendes et redevances sur la période.

- Le comportement des postes "Dividendes et redevances des entreprises publiques" et le poste « autres », a été performant par rapport aux prévisions pour la période, avec des apports respectifs de 10,58% et 9 %, bien que le résultat des autres postes soit resté en deçà des attentes,
- Cette période est caractérisée par une hausse des recettes minières (0,19 Mds MRU) par rapport aux deux années précédentes 2018 et 2017 qui sont respectivement 0.14 Mds MRU et 0.15 Mds MRU.

Graphique 6 : Performances détaillées des recettes non fiscales et dons



L'analyse globale des recettes non fiscales permet de dégager les conclusions suivantes :

- Le principal poste de recettes de la pêche durant le semestre a été celui des « redevances » avec (1,9 Milliards MRU) suivi du poste " Droit d'accès" (0,75 milliards MRU).
- Le poste « dividendes et redevances des entreprises publiques » en l'absence des dividendes de la SNIM, a essentiellement été alimenté par les dividendes de Mauritel qui se sont élevées à 0.34 milliards d'MRU représentant plus de 81,33 % du total des dividendes, suivi par les deux ports autonomes (de Nouakchott et de Nouadhibou) puis la BCM

avec respectivement 11,96%, 4,78%.

- Les dons se sont situés à 0.45 Milliards MRU, bien en dessous des prévisions qui étaient de 0.73 milliards de MRU, soit un taux de réalisation de 61,64 %, aussi ils ont été significativement en dessous de leur niveau pour la même période en 2018 (0.24 milliards MRU).

3. LES DEPENSES

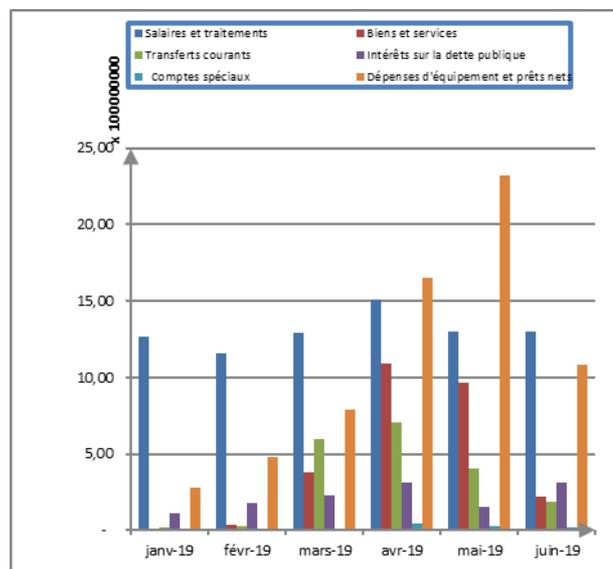
Les dépenses totales enregistrées au cours du 1^{er} Semestre de l'année 2019 s'étaient élevées à 23,34 Mds de MRU (poste « Dépenses et prêts nets »), inférieures aux prévisions, qui étaient de 27,51 Mds de MRU, soit un gap de -15,16 % par rapport à l'objectif.

Elles ont été cependant inférieures de 0,20 Mds de MRU, (soit -0,85%) aux dépenses totales du 1^{er} semestre de l'année précédente qui s'étaient élevées à 23,54 Mds de MRU.

Le souci du paiement à bonne échéance de toutes les dépenses étant de rigueur, de légers dépassements sur les prévisions infra-annuelles, ont parfois été constatés mais globalement, il n'y a pas de dépassement sur l'année.

Les dépenses de fonctionnement ont été supérieures de (0,79 Mds de MRU, soit 5,05%) aux dépenses de fonctionnement du 1^{er} Semestre de l'année précédente qui s'étaient élevées à 15,57 Mds de MRU.

Graphique 7 : Evolution des dépenses et prêts nets durant le semestre



Sur le graphique 7 on constate que les « salaires et traitements » ont peu varié durant le semestre, ce sont là des dépenses normalement régulières.

Les « Dépenses de biens et services » n'ont commencé qu'à partir de la mise en place effective du budget au mois de mars, elles ont enregistré leur maximum en avril et juin.

Les dépenses d'équipements et prêts net ont connu des fluctuations sur la période enregistrant leur valeur maximale en mai.

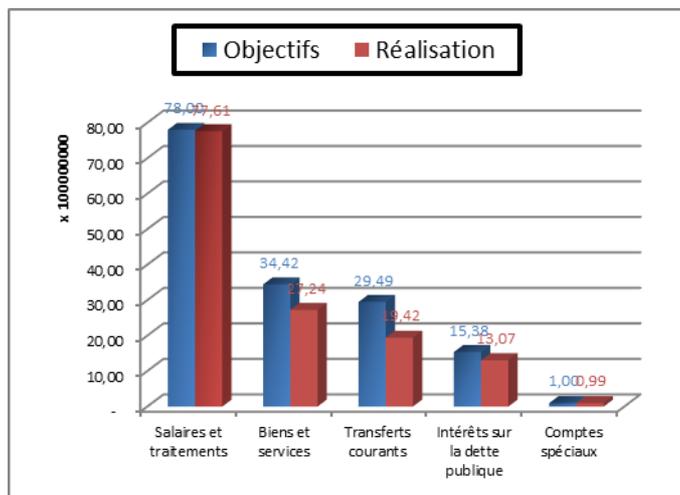
L'exécution des Dépenses de transferts courants a commencé effectivement tôt cette année, tout comme l'année dernière, compte tenu de l'utilisation partielle de ces crédits pour payer les bourses des étudiants et les transferts au profit des indigents initiés par le Ministère des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille

3.1 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont établies pour le premier semestre 2019 à 16,36 Mds de MRU, aussi elles étaient légèrement inférieures à l'objectif fixé (16,47 Mds de MRU). Il transparaît que le suivi régulier de l'évolution des dépenses a permis une bonne maîtrise du comportement de celles-ci durant le semestre.

Ces dépenses ont été supérieures de (0,79 Mds de MRU, soit 5,05%) aux dépenses de fonctionnement du 1^{er} semestre de l'année précédente qui s'étaient élevées à 15,57 Mds de MRU.

Graphique 8: Performance des dépenses de fonctionnement

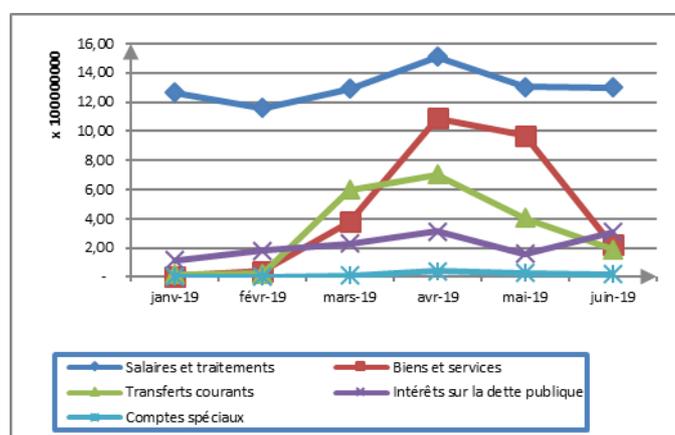


Le graphique 8 montre que la masse salariale a été maîtrisée (exécutée à 7,76 Mds de MRU, inférieure de

0,51% à la prévision), que les transferts courants sont inférieurs de 34,13% par rapport à l'objectif fixé (2,94 Mds de MRU), que les comptes spéciaux sont au-dessous de la prévision (99,18 M de MRU de réalisation contre 100 M de prévision) et que les intérêts de la dette publique ont été maîtrisés (1,30 Mrd de MRU contre 1,53 Mrd de MRU de prévision).

Parmi les dépenses courantes, la rubrique des dépenses sur biens et services capitalisant 2,72 Mds de MRU a été aussi en dessous de la prévision, soit -20,86%.

Graphique 9 : Evolution des dépenses de fonctionnement durant le semestre



Sur le graphique 9, on constate que les salaires et traitements ont été augmentés à partir du mois d'avril avec le commencement de l'application des nouvelles indemnités au profit des Ministères au mois d'avril. Ils avaient varié durant le semestre d'une moyenne mensuelle tournant autour de 1,30 Mrd de MRU.

Les postes des biens et services ont suivi, à partir de la mise en place du budget une fluctuation autour d'une moyenne de 0,45 Mds de MRU, avec pic au mois d'avril.

Les intérêts de la dette publique ont été maîtrisés pour cette période, ils ont peu varié autour d'une moyenne de 0,23 Mrd de MRU.

Les transferts courants ont été parfaitement maîtrisés pour cette période, ils ne représentent que 65,84% de l'objectif. Ils ont connu une fluctuation autour d'une moyenne mensuelle de 0,23 Mrd de MRU.

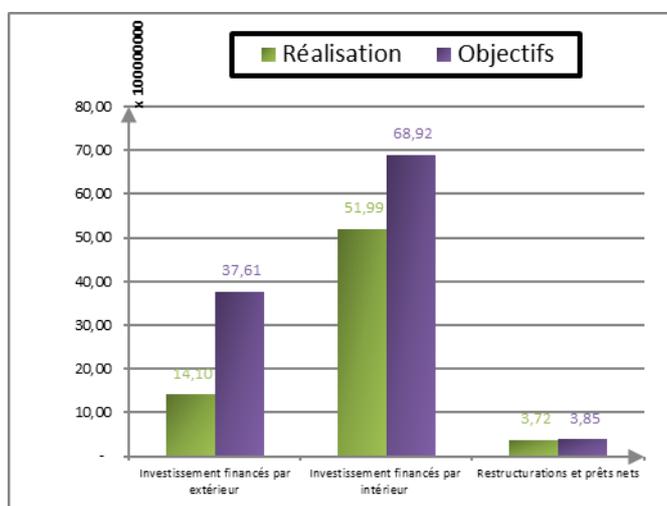
Les dépenses sur les comptes spéciaux n'ont commencé qu'à partir du mois de mars, ils sont restés stables durant le reste de la période.

3.2 Les Dépenses d'investissement

Au premier semestre de l'année 2019, les dépenses d'investissement se sont situées en dessous de l'objectif visé pour la période, elles n'ont atteint que 6,61 Mrd de MRU, pour un objectif de 10,65 Mrd de MRU, soit un taux d'exécution de 62,03%.

Elles ont été inférieures de 1,04 Mds de MRU, soit 13,55% aux dépenses d'investissement du 1^{er} semestre de l'année précédente qui s'étaient élevées à 7,65 Mds de MRU.

Graphique 10: Evolution des dépenses d'investissement pour le semestre



Le graphique 10 montre que les investissements financés par l'Etat ont été en dessous des prévisions avec un taux de réalisation de 75,50% pendant que les investissements financés par les partenaires extérieurs avaient atteint 1,41 Mds de MRU (soit un taux de 37,50% de l'objectif).

4. APERÇU DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR FINANCEMENT INTERIEUR AU PREMIER SEMESTRE 2019

Ces dernières années, l'Etat a consenti des efforts soutenus pour maintenir un niveau élevé des dépenses d'investissements. Cette approche qui vise à booster la croissance et de doter le pays d'infrastructures vitales nécessaires pour son développement se justifie aussi par un niveau exceptionnel de recettes.

La détérioration des recettes du secteur extractif (pétrole et plus particulièrement les mines) observée à partir de 2015 n'a pas pour autant empêché le maintien voire l'augmentation du niveau de recettes (voir plus haut) et ce pour des raisons déjà évoquées.

Au vu de ce qui précède et compte tenu du poids des dépenses d'investissement dans la structure de la croissance, cette partie du rapport restitue pour les six(6) premiers mois de 2019, les dépenses d'investissement payées effectivement et ce à travers une analyse sectorielle conformément à la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP, ou COFOG en anglais) qui suppose une ventilation détaillée des dépenses par fonctions, ou objectifs socioéconomiques poursuivis par les administrations publiques.

Cette ventilation s'inscrit dans un ensemble de quatre classifications référencées sous le terme de nomenclature des dépenses par fonction décrites dans le Manuel des Statistiques des Finances Publiques de 2001 au niveau des chapitres 6.96 à 6.104.

Ces classifications ont été élaborées par l'OCDE pour offrir un cadre normatif de comparaison des budgets des Etats.

Il convient de rappeler que les dépenses d'investissement ne sont payées qu'après l'exécution des travaux qui y correspondent. C'est ainsi qu'on peut rencontrer des dépenses payées durant cette période mais correspondant à des travaux effectués antérieurement.

L'objectif poursuivi par le Ministère des Finances à travers ce rapport est plutôt de rendre compte de l'utilisation des moyens financiers de l'Etat, que de faire un compte rendu de l'activité des Départements sectoriels.

Cette analyse couvre en plus des dépenses d'investissement tels qu'identifiés dans le budget d'investissement certains comptes d'affectation spéciale dont les dépenses sont pour la plupart des dépenses d'investissement. Ceci est particulièrement valable pour le Compte d'Affectation Spéciale, le Fonds d'Aide et d'Intervention pour le Développement dont les dépenses sont catégorisables comme des dépenses d'investissement.

Au premier Semestre de 2019, les dépenses totales d'investissement sur financement intérieur et les dépenses des CAS considérés comme sources d'investissement se montaient à 5,20 milliards MRU sans compter 0,63 milliards MRU correspondant à des contributions de l'Etat sous forme de crédits d'impôts à

des projets de développement souvent financés par l'extérieur.

Ces crédits d'impôts qui font partie de l'effort d'investissement consenti par l'Etat ne sont cependant pas couverts par l'analyse ici effectuée.

Ces 5,20 milliards MRU budgétisées comme des dépenses d'investissement incluent pour un montant de 0,46 millions, des salaires et des dépenses sur biens et services exécutées en liaison avec des dépenses d'investissement proprement dites, dont à titre d'exemple les salaires des personnels des projets etc.

Les dépenses d'investissement sus évoqués se répartissent selon la ventilation CFAP conformément au tableau T0.

Tableau T0 : Ventilation des dépenses d'investissement par fonction principale

Code	Libellé	MONTANT
7	Dépenses Totales	5 198 786 000,00
701	Services généraux des administrations publiques	2 354 458 423,55
702	Défense	281 176 390,30
703	Ordre et sécurité publics	32 340 153,09
704	Affaires économiques	1 554 760 747,68
705	Protection de l'environnement	212 700 208,90
706	Logement et équipements collectifs	249 335 387,76
707	Santé	264 324 915,65
708	Loisirs, culture et culte	29 181 139,24
709	Enseignement	26 872 113,16
710	Protection sociale	193 636 520,67

Les différentes fonctions principales sont abordées dans ce qui suit en vue de mettre l'accent sur les dépenses dont l'impact financier est le plus important.

4.1 Les Affaires Economiques

Cette fonction principale inclut toutes les dépenses structurantes de l'économie comme il transparaîtra à travers l'analyse suivante.

Le tableau T4 montre la ventilation suivant la fonction principale « affaires économiques » :

Tableau T4 : Fonctions principale affaires économique

Code	Libellé	Montant/MRU
70401	Tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi	17 369 215,26
70402	Agriculture, sylviculture, pêche et chasse	342 721 214,40
70403	Combustibles et énergie	332 938,31
70404	Industries extractives et manufacturières, construction	107 197 588,32
70405	Transports	1 084 139 455,01
70406	Communications	752 613,70
70407	Autres branches d'activité	2 247 722,68
70408	Affaires concernant la recherche et le développement économique	25 113 579,20

Le tableau T4 montre que la fonction transport dont les dépenses se sont élevées à 1,08 milliards MRU constitue la principale rubrique d'investissement. Elle est suivie de la fonction « Agriculture, sylviculture, pêche et chasse » dont le montant s'élève à 0,34 milliards MRU. Ensuite viennent successivement les fonctions « Industries extractives et manufacturières, construction », les « Affaires concernant la recherche et le développement économique » et « Tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi » respectivement à 0,11 milliard MRU, 0,03 et 0,02 milliards MRU.

4.1.1 Fonction Transport

Cette fonction inclue aussi les infrastructures routières à concurrence de 1,08 milliards MRU et notamment pour des décomptes de construction ou de réhabilitation de routes, d'extension de voiries et de maintenance routière: Contrat-Programme d'entretien des voiries urbaines/COPREUVU (1 pour milliard MRU), Kaédi-Maghama (pour 0,08 milliards MRU), Travaux de réhabilitation des voiries de Néma et l'Aéroport (0,14 milliards MRU), Travaux de Construction de la route Néma-Nbeiket Lehwache (pour 0,02 milliards MRU), Route Atar-Tidjikja (pour 0,06 milliards MRU), Reconstruction PK58-PK108 NKTT-Boutilimit (0,14 milliards MRU), Construction de la Route Néma-Bangou-Bassiknou-Fassala (0,02 milliards MRU), Route Mederdra-R'Kiz (0,04 milliards MRU). Le volet

maintenance des routes ainsi que le désenclavement de quelques petites localités sont aussi inclus dans cette enveloppe, la construction de l'aéroport de Bir Mogrein.

Tableau T4.1.1 : Principales dépenses d'investissement du secteur du transport routier

Projet	Montant
Programme d'Entretien Routier	251 199 745,48
Reconstruction PK58-PK108 NKTT-Boutilimit	138 154 068,44
Travaux de réhabilitation des voiries de Néma et l'Aéroport	136 586 704,22
Contrat-Programme d'entretien des voiries urbaines/COPREVU	96 579 659,44
Construction de la Route Kaédi-Maghama	83 485 979,58
Mise aux normes des aéroports de Nouadhibou, Atar et Oumtounsy	69 775 224,98
Route Kiffa-Boumdeid	60 028 256,47
Construction de la route Atar-Tidjikja	58 452 076,27
Construction de la route Mederdra-R'kiz	44 241 640,62
Tronçon Bénichab-Route Nationale 1 et la route Nationale 4	29 024 182,05
Construction Route Zravia-Tamchekett	24 840 579,25
Construction de la Route Néma-Bangou-Bassiknou-Fassala	24 483 301,90
Travaux de Construction de la route Néma-Nbeiket Lehwache	16 611 287,34
Construction de l'aéroport de Lemgheity	15 272 453,89
Construction Voiries de Nouakchott	14 882 691,50
Travaux de Réhabilitation de la route Aioun -Gougui	6 290 499,82
Construction Siège CE-C31	4 120 597,18
Contrôle des travaux d'entretien routier	2 913 944,34
Projets Routes en cours MET	2 799 433,56
Reconstruction de la route Nouakchott-Rosso	2 206 432,49
Construction Voiries Dar Naim	1 103 404,91
Construction de l'Aéroport de Bir Oum Grein	1 087 291,28

4.1.2 Fonction Agriculture, sylviculture, pêche et chasse

Il ressort de l'analyse de cette fonction que l'agriculture irriguée a occupé la tête de peloton en termes de volume d'investissement à travers le chenal d'irrigation d'Aftout Essahli et d'autres projets qui ont absorbé 0,31 milliards MRU).

Tableau T4.1.2 : Dépenses d'investissement d'Agriculture, sylviculture, pêche et chasse

Code	Libellé	Montant/MRU
704021	Affaires générales concernant le développement rural	6 091 001,60
704024	Agriculture	176 515 143,88
704025	Pêche	40 375 068,68
704027	Développement irrigué	125 275 872,16

Enfin l'agriculture a absorbé 0,18 millions MRU et le développement irrigué 0,13 millions MRU. Il s'agit là pour l'essentiel de projets classiques comme les oasis, la construction d'abreuvoirs, l'installation de fermes etc.

4.1.3 Industries extractives et manufacturières et construction

La construction et la réhabilitation des bâtiments administratifs sur toute l'étendue du territoire national a couté 0,11 milliards MRU. Il s'agit de réhabilitations ou de constructions de bâtiments de Wilayas, de Moughataa ou arrondissement mais aussi de certains décomptes de certains édifices en phase de finitions.

Tableau T4.1.4 : Dépenses d'investissement d'industries extractives et manufacturières, construction

Code	Libellé	Montant/MRU
704041	Industries extractives de ressources minérales	2 348 984,27
704042	Industries de transformation	404 673,95
704045	Travaux publics	106 175 460,25

4.2 Services généraux des administrations publiques

Cette fonction principale concerne les dépenses effectuées au niveau des organes centraux et déconcentrées de l'Etat.

Le tableau T4.2 étale les fonctions constitutives de cette fonction principale et les montants dépensés correspondants.

Tableau T4.2 : Fonctions des services généraux des administrations publiques

Code	Libellé	Montant/MRU
70101	Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères	214 513 993,08
70102	Aide économique extérieure	162 506 460,20
70103	Services généraux	131 212 503,45
70104	Recherche fondamentale	9 443 037,51
70106	Services généraux des administrations publiques, n.c.a.2	189 564 543,82
70107	Opérations au titre de la dette publique	1 647 217 885,48
-	TOTAL	2 354 458 423,55

Pour ce qui est du fonctionnement des organes exécutifs et législatif, des affaires financières et fiscales, des affaires étrangères il s'agit pour l'essentiel de la contribution du Gouvernement au Programme d'Appui à la Décentralisation PNIDDLE.

La rubrique « services généraux » correspond essentiellement aux subventions du Fonds Régional de Développement (FRD) allouées aux communes.

Quant à la rubrique « Services généraux des administrations publiques », elle correspond exclusivement à l'appui à l'Agence National du Registre des Populations et des Titres Sécurisées.

4.3 La Protection Sociale

Les 0,19 milliards MRU de la protection sociale ont pour l'essentiel servi à appuyer les programmes de lutte contre la pauvreté et les séquelles d'esclavage, et ceux de la petite enfance, de la promotion féminine et de la famille.

4.4 Santé

Le secteur de la santé demeure l'un des secteurs prioritaires, la ventilation des dépenses d'investissement au premier semestre de 2019 est reflétée par tableau T4.4.

Tableau T4.4 : Dépenses d'investissement du secteur de la santé

Code	Libellé	Montant/MRU
70701	Produits, appareils et matériels médicaux	84 299 228,35
70702	Services ambulatoires	66 886 237,10
70703	Recherche et développement dans le domaine de la santé	6 860 492,21
70704	Services de santé publique	95 690 540,86
70707	Recherche et développement dans le domaine de la santé	10 588 417,13
-	Total	264 324 915,65

Il ressort de ce tableau que l'appui aux services hospitaliers et ambulatoires et l'acquisition de produits, appareils et matériels médicaux demeurent à juste titre d'ailleurs, un axe important de la politique du Gouvernement dans le secteur.

4.5 Logement et équipement collectifs

Les dépenses de ce poste qui ont atteint 0,25 milliards MRU et concernent en grande partie l'alimentation en eau potable et les aménagements collectifs.

4.6 Affaires islamiques, Culture et Loisirs

L'effort qui y est consenti en matière d'investissement a été relativement important. Il se décline conformément au tableau T4.6 ci-après.

Tableau T4.6 : Ventilation des dépenses « Loisir culture et culte »

Code	Libellé	Montant/MRU
70801	Services concernant les affaires islamiques	1 317 396,31
70802	Services culturels	1 562 666,40
70804	Culte et autres services communautaires	21 427 417,17
70805	Recherche et Développement dans le domaine des loisirs, de la culture et du culte	4 873 659,36
-	Total	29 181 139,24

Il est rappelé que le secteur de la culture jeunesse et sport dispose d'un compte d'affectation spéciale depuis 2013 où un montant de près de 0,85 milliards MRU s'est accumulé au fil des années. Ce montant sera dépensé en fonction d'un plan d'action sur plusieurs années, qui sera arrêté par un comité interministériel. L'essentiel des efforts consentis ici, l'ont été dans le cadre du renforcement de la compétitivité du pays dans le domaine du sport et surtout le Football, sport le plus populaire au niveau mondial.

4.7 Protection de l'environnement

Tableau T4.7 : Dépenses de la Protection de l'Environnement

Code	Libellé	Montant/MRU
70502	Gestion des eaux usées	13 903 173,19
70504	Préservation de la biodiversité et protection de la nature	192 943 343,37
70505	Recherche et développement concernant la protection de l'environnement	5 674 829,26
70506	Protection de l'environnement n.c.a.	178 863,08
	Total	212 700 208,90

Compte tenu de son importance et de sa sensibilité, la préservation de la biodiversité continue de peser dans l'effort fourni en matière de protection de l'environnement.

Il est vrai que la gestion des eaux usées et notamment l'assainissement on ne peut plus impératif de la ville de Nouakchott sera posé avec plus d'acuité à l'avenir. Mais la modestie des montants alloués à ce secteur, s'explique par la multitude d'appuis extérieurs dont il bénéficie déjà.

4.8 Enseignement

Tableau T4.8 : Ventilation des dépenses « Enseignement »

Code	Libellé	Montant/MRU
70901	Enseignement pré primaire et primaire	15 410 952,11
70904	Enseignement supérieur	9 444 926,27
70905	Enseignement non défini par le niveau	2 016 234,78
	Total	26 872 113,16

L'effort d'investissement en matière d'éducation a atteint 0,03 milliards MRU. Ce montant n'inclut pas les

dépenses effectuées sur le compte d'affectation du PNDSE qui a cumulé depuis 2006 un montant de 0,8 Mrds MRU.

4.9 Ordre et sécurité publique

Tableau T4.9 : Dépenses de l'Ordre et de la sécurité publique

Code	Libellé	Montant/MRU
70301	Services de police	14 705 004,30
70303	Tribunaux	1 836 674,23
70304	Prisons	575 137,02
70305	Services de protection contre l'incendie	1 715 065,42
70307	Ordre et sécurité	13 508 272,12
	Total	32 340 153,09

Les services d'ordre et sécurité ont absorbé la quasi-totalité des investissements de cette rubrique.

4.10 Conclusion de l'aperçu sur les dépenses d'investissement

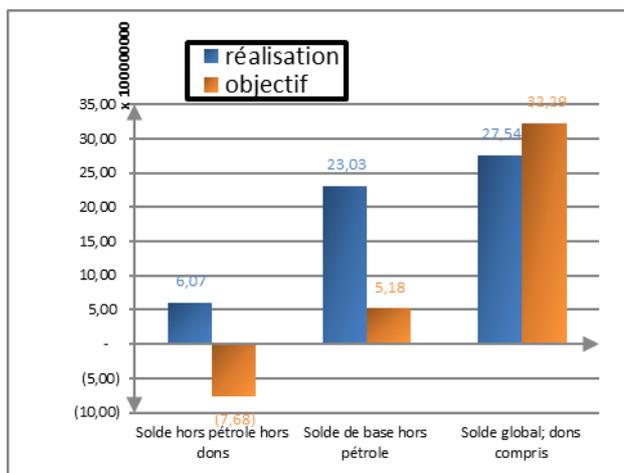
C'était là un résumé des différentes dépenses d'investissement effectuées au cours du premier semestre de 2019. Il est utile de rappeler que les montants cités ne correspondent pas nécessairement au coût global des projets et représentent le plus souvent des paiements partiels dont les montants correspondent à des travaux réalisés parfois durant la période objet du présent rapport et parfois antérieurement.

Cette radioscopie permet de se faire une idée des efforts importants consentis par le Gouvernement sur le chemin du développement et en particulier dans la mise en place de l'infrastructure indispensable au développement.

5. SOLDES

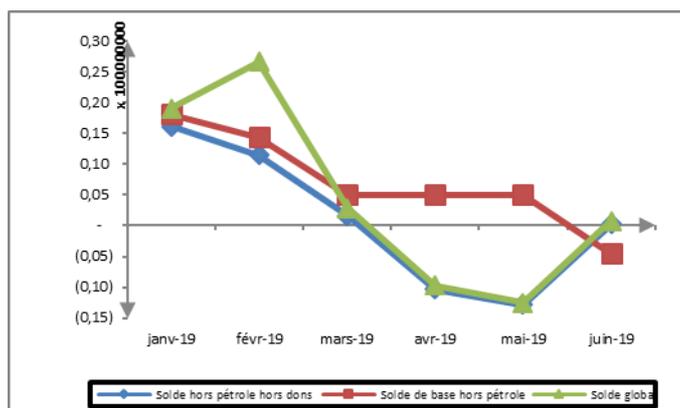
Le solde de base hors pétrole, qui représente la différence entre les recettes totales (hors dons et hors recettes pétrolières) et les dépenses totales (sans les intérêts sur la dette publique extérieure et les investissements financés par l'extérieur), a enregistré un excédent de 3,09 Mds de MRU, alors que les prévisions avaient tablé sur un solde positif de 3,24 Mds de MRU. Le solde prévisionnel a été surévalué.

Graphique 11 : Comportement des soldes



Le solde global qui est le solde le plus significatif et qui reflète au mieux l'état actuel de l'évolution de l'économie du Pays est excédentaire de 1,90 Mds de MRU pour une prévision qui était 3,23 Mrds MRU.

Graphique 12: Evolution mensuelle des soldes



Le graphique 12 montre que le déficit du solde global des mois d'avril et de mai a été le moins important, et qu'il a été compensé par les bonnes performances des autres mois en particulier celle du mois de janvier.

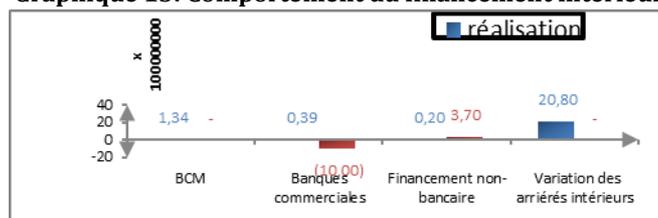
6. FINANCEMENT

Les données du TOFE du 1^{er} semestre 2019 montrent que les sources de financement les plus importantes du budget de l'Etat ont été les recettes, qui ont cependant été complétées en partie par le solde créditeur du compte unique qui était de 0,96 milliards au 31.12.2018 ce qui a permis à une exécution normale des dépenses durant le semestre.

6.1. Financement intérieur

Le solde du compte courant du Trésor était de 0,92 Milliards MRU au 30 juin 2019, contre 0,9 milliards MRU pour la même période 2018, malgré une chute de l'encours des bons du trésor de l'ordre de 0,76 milliards MRU. (Cf. tableau ci-après sur l'évolution de l'encours).

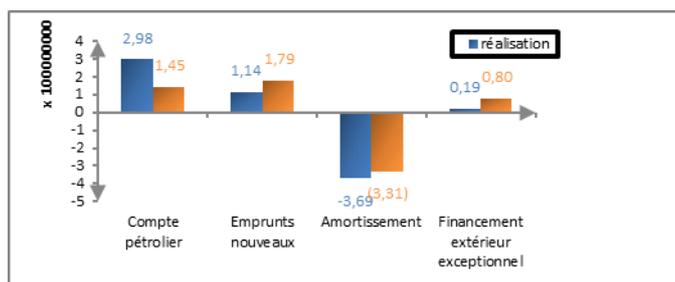
Graphique 13: Comportement du financement intérieur



6.2. Financement extérieur

Le montant de (-2,55) Mds de MRU, correspond à un excédent enregistré au cours de ce semestre est constitué par le surplus des amortissements de la dette par rapport aux emprunts nouveaux (1,14 Mds de MRU). Les retraits du fonds national des revenus des hydrocarbures ont été exécutés à hauteur de 4,58 milliards MRU. La loi de finances autorise des retraits à concurrence de 4,43 Milliards, cet écart résulte de la variation du taux de change. Le solde du Fonds national des revenus des hydrocarbures au 30 juin 2019 était de 91,91 millions d'USD soit une baisse de près de 37,18 millions d'USD par rapport au solde au 30 juin 2018.

Graphique 14 : Comportement du financement extérieur



On déduit du graphique 14 que les financements extérieurs ont été faibles sur cette période.

Les amortissements de la dette extérieure ont atteint -3,69 Mds de MRU contre -3,31 Mds de MRU de prévisions.

7. CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

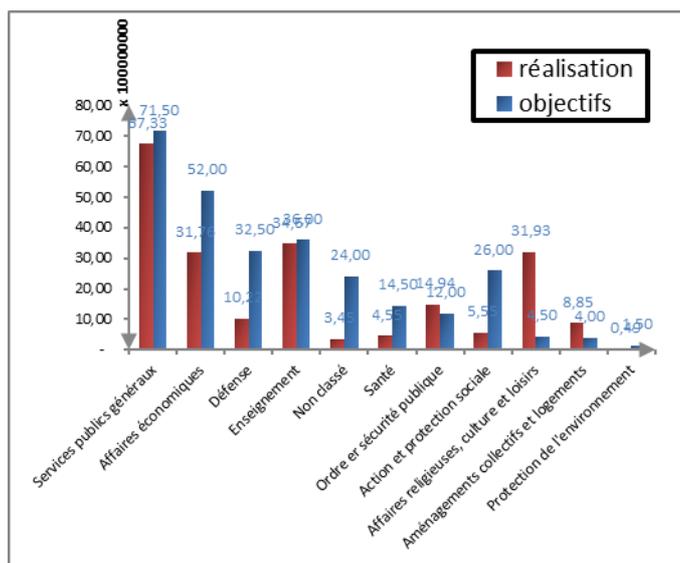
7.1. Classification Générale

Cette classification se fait conformément à un modèle normalisé qui permet de suivre les flux injectés dans les secteurs de l'économie et de les comparer par pays.

L'analyse fonctionnelle effectuée ici concerne l'ensemble des dépenses.

Ce modèle ne tient compte que des dépenses effectivement ordonnancées hors dépenses sur financement extérieur, il inclut les amortissements de la dette extérieure qui sont en bas de ligne du TOFE. C'est là que réside l'explication de la différence entre le total des dépenses du modèle et celui du TOFE.

Graphique 15 : Résultat pour les principales fonctions de la classification fonctionnelle



Le graphique 15 présente l'exécution des dépenses suivant les fonctions principales de la nomenclature fonctionnelle. Il montre que les Services publics généraux représentent (31,50%) du total des dépenses, suivies par les Affaires économiques avec (16,22%), l'Enseignement et la Défense viennent en troisième et quatrième position avec respectivement (14,94%) et (14,86%).

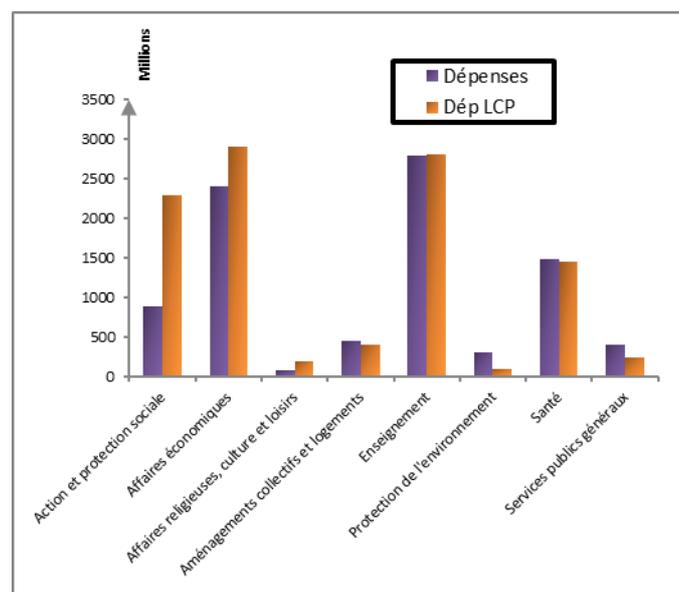
Puis viennent la Santé, l'ordre et sécurité publiques l'action, protection sociale et « affaires religieuses » avec respectivement (6,99%), (4,78%), (4,14%) et (2,60%).

Les fonctions principales, « Aménagements collectifs et logements », « Protection de l'environnement » et le secteur non classé ont été respectivement à des niveaux très faibles de 2,13%, 1,63% et 0,23%.

7.2. Dépenses de la lutte contre la pauvreté

Certaines sous-fonctions de la nomenclature fonctionnelle sont identifiées conventionnellement comme servant directement à la lutte contre la pauvreté.

Graphique 16 : Exécution des dépenses de lutte de la pauvreté



Le graphique 16 montre que les dépenses de lutte contre la pauvreté ont représentées 41,24 % des dépenses totales 8,82 Mds de MRU.

Les dépenses de lutte contre la pauvreté ont représenté presque la totalité des postes « Affaires économiques », « Enseignement », « Santé », et une partie importante des postes « Action et protection sociale », « protection de l'environnement » et « Aménagements collectifs et logements », tandis que les postes « cultures et loisirs » et « services publics généraux » ont représenté une part plus modeste.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat pour le 1er semestre 2019

Tableau des opérations financières de l'Etat (Recettes)	TOFE S1 2018	jan-19	fév-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	TOFE S1 2019	Prévisions	LFI 2019
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)	28,15	4,29	4,77	4,09	4,85	4,19	3,90	26,09	27,46	54,93
Revenus non pétroliers et dons	24,81	4,23	3,30	4,05	4,83	4,18	3,88	24,40	25,96	51,93
Revenus non pétroliers hors dons	24,60	4,00	3,25	3,97	4,80	4,15	3,85	23,94	25,23	50,45
Recettes fiscales (hors pétrole)	19,55	3,04	2,63	3,31	4,28	3,33	3,25	19,30	18,96	37,93
Taxes sur les revenus et profits	6,49	1,09	0,76	1,35	1,93	0,65	1,32	7,08	5,93	11,85
BIC et BNC	3,04	0,21	0,26	0,76	1,31	0,12	0,77	3,86	2,14	4,28
Impôt minimum forfaitaire douanes	1,00	0,16	0,15	0,17	0,17	0,17	0,16	0,56	0,84	1,67
Crédit d'Impôts IMF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ITS	1,94	0,51	0,28	0,37	0,34	0,34	0,34	2,14	2,16	4,33
Etat	0,11	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,11	0,33	0,65
Autres	1,82	0,49	0,26	0,35	0,32	0,32	0,32	2,02	-	-
IRCM	0,15	0,10	0,04	0,01	0,06	0,01	0,02	0,23		-
IGR	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-	0,00	0,00		-
Régime Simplifié d'Imposition (RSI)	0,37	0,11	0,03	0,05	0,05	0,02	0,03	0,28	0,46	0,92
Taxes sur les biens et services	9,40	1,46	1,17	1,42	1,64	1,95	1,58	9,23	9,06	18,12
TVA intérieure	2,20	0,32	0,31	0,45	0,26	0,60	0,42	2,36	2,66	5,32
TVA sur les importations	4,49	0,64	0,51	0,62	0,77	0,76	0,84	4,13	3,91	7,83
dont TVA SNIM	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Taxe unique SNIM et TPS	0,70	0,13	0,05	0,05	0,33	0,30	0,05	0,90	0,56	1,13
Taxe sur les produits pétroliers	0,79	0,14	0,13	0,16	0,15	0,14	0,15	0,87	0,84	1,67

ciment)	Droits de consommation (the, tabac, sucre,	0,96	0,12	0,12	0,11	0,11	0,14	0,11	0,70	0,91	1,82
	Autres taxes (assurances, véhicules, aéroport)	0,25	0,11	0,04	0,03	0,03	0,02	0,01	0,26	0,18	0,35
	Taxes sur le commerce international	3,15	0,46	0,41	0,50	0,48	0,58	0,50	2,93	3,21	6,41
	Importations	2,74	0,40	0,35	0,43	0,42	0,50	0,44	2,55	2,82	5,63
	Taxes statistique	0,41	0,06	0,06	0,07	0,06	0,08	0,06	0,39	0,39	0,78
	Autres recettes fiscales	1,18	0,18	0,46	0,21	0,33	0,38	0,13	1,14	0,78	1,55
	Droits de timbres	0,65	0,08	0,03	0,06	0,01	0,13	0,04	0,41		-
	Taxe d'apprentissage et impôts sur la propriété	0,24	0,05	0,04	0,03	0,02	0,02	0,01	0,22		-
	Recouvrement sur les années précédentes +	0,29	0,05	0,40	0,12	0,29	0,23	0,08	0,51		-
RNV	<i>Reste à recouvrer (DGD + DGI)</i>	0,67	- 0,14	0,17	0,17	- 0,10	- 0,22	- 0,28	- 1,08	-	-
	Recettes non fiscales	5,05	0,96	0,62	0,66	0,52	0,82	0,60	4,65	6,26	12,52
	Recettes de la pêche	2,24	0,58	0,36	0,43	0,18	0,44	0,35	2,72	3,26	6,51
	Union Européenne bud.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Compensation financière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Armateurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Droit territorial	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Redevances pélagique	1,59	0,39	0,30	0,38	0,11	0,39	0,31	1,90	2,25	4,50
nationaux)	Taxes (les bateaux affrétés par les	0,22	0,01	0,03	0,06	0,02	0,05	0,05	0,22	0,29	0,57
	Licences (les étrangers)	1,37	0,38	0,27	0,32	0,09	0,34	0,27	1,68	1,96	3,93
	Droit d'accès (pêche de fond-nationaux)	0,62	0,18	0,06	0,05	0,07	0,05	0,03	0,75	0,93	1,85
	Amendes	0,03	0,01	0,00	0,00	-	0,00	0,00	0,06	0,08	0,16
	Recettes minières	0,14	-	0,12	0,07	-	-	-	0,19	0,35	0,70
	Recettes cadastrales	0,01	-	0,00	0,00	-	-	-	0,01		-
	Recettes d'exploitation	0,14	-	0,11	0,06	-	-	-	0,18		-

Autres recettes minières	0,00	-	0,00	-	-	-	-	0,00	-	-
Dividendes et redevances des entreprises publiques	0,84	-	-	0,05	0,18	0,18	-	0,42	0,65	1,30
SNIM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BCM	0,08	-	-	-	0,02	-	-	0,02	-	-
Mauritel	0,61	-	-	-	0,16	0,18	-	0,34	0,35	0,70
Panpa + portndb	0,14	-	-	0,05	-	-	-	0,05	0,30	0,60
Dette rétrocédée et recouvrements	-	0,23	-	-	-	-	-	0,23	0,15	0,31
SNIM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SOMELEC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SOGEM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droits d'exploration miniers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes spéciaux	0,84	0,03	0,03	0,03	0,10	0,15	0,21	0,59	0,35	0,70
Secteur pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAS hors pétrole	0,84	0,03	0,03	0,03	0,10	0,15	0,21	0,59	-	-
dont Crédit d'Impôts (si pas ventilé)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont FAID	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01	0,12	0,02	0,14	-	-
Recettes en capital	0,07	0,00	0,01	0,00	-	-	-	0,01	0,15	0,30
Ventes de terrain	0,06	0,00	0,00	0,00	-	-	-	0,00	0,10	0,20
Hors ventes de terrain	0,01	0,00	0,01	0,00	-	-	-	0,01	-	-
Autres	0,93	0,12	0,10	0,07	0,06	0,05	0,05	0,49	1,35	2,70
Dons	0,21	0,23	0,06	0,08	0,03	0,03	0,03	0,45	0,74	1,47
Projets	0,21	0,05	0,06	0,08	0,03	0,03	0,03	0,27	0,19	0,37
Aide budgétaire	-	0,18	-	-	-	-	-	0,18	0,55	1,10
Dont: assistance PPTE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

<i>Dont: assistance PPTe (hors BCM et SNIM)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Dont: assistance PPTe (BCM et SNIM)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Autres dons</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Dons bilatéraux_ appui budgétaire</i>	-	0,18	-	-	-	-	-	0,18	-	-
Tableau des opérations financières de l'Etat (dépenses, soldes et recettes pétrolières)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses et prêts nets	23,54	2,39	2,10	3,81	5,83	5,44	3,82	23,34	27,51	55,02
Dépenses courantes	15,57	1,89	1,64	3,03	3,94	3,14	2,76	16,36	16,47	32,94
Salaires et traitements	7,17	1,27	1,16	1,29	1,51	1,30	1,30	7,76	7,80	15,60
Biens et services	2,39	0,01	0,04	0,38	1,09	0,97	0,22	2,72	3,44	6,88
<i>Dont: processus électoral</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Dont : sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts courants	2,01	0,02	0,03	0,60	0,70	0,41	0,19	1,94	2,95	5,90
Intérêts sur la dette publique	1,26	0,11	0,18	0,23	0,31	0,16	0,31	1,31	1,54	3,08
Extérieurs	1,02	0,04	0,14	0,21	0,25	0,13	0,30	1,07	1,02	2,05
Intérieurs	0,23	0,07	0,04	0,02	0,06	0,02	0,01	0,24	0,52	1,03
Comptes spéciaux	0,17	-	-	0,01	0,04	0,03	0,02	0,10	0,10	0,20
dont crédit d'impôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont FAID (avant 2015)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses d'équipement et prêts nets	7,65	0,28	0,48	0,79	1,65	2,32	1,08	6,61	10,65	21,31
Investissements financés par extérieur***	1,45	0,16	0,15	0,13	0,33	0,32	0,32	1,41	3,76	7,52
Investissements financés par intérieur (dont dépenses FAID)	6,19	0,12	0,33	0,67	1,32	2,00	0,76	5,20	6,89	13,78
dont Crédit d'Impôts	0,45	0,11	0,07	0,10	0,05	0,26	0,04	0,63	-	-
dont FAID	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Restructurations et prêts nets	0,32	0,22	- 0,02	- 0,02	0,24	- 0,03	- 0,02	0,37	0,39	0,77
Réserves communes	0,75	-	0,00	0,37	0,20	0,38	0,07	1,02	0,64	1,29
Avances (dépenses payées avant ordonnancement)	1,81	0,48	0,23	0,16	0,09	- 0,10	0,65	1,50	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde hors pétrole ; dons non compris (déficit -)	1,07	1,61	1,15	0,16	- 1,03	- 1,28	0,03	0,61	-	-
Solde hors pétrole ; dons compris (déficit -)	1,27	1,84	1,20	0,24	- 1,00	- 1,25	0,06	1,06	-	-
Idem, recettes de pêche exclues (déficit -)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde de base hors pétrole (déficit -)	3,54	1,81	1,44	0,50	- 0,45	- 0,83	0,65	3,09	3,24	6,47
Solde de base en %PIB	-	-	-	-	-	-	-	-	0,75	1,51
Recettes pétrolières (net)	3,34	0,06	1,46	0,04	0,03	0,00	0,02	1,70	1,50	3,00
Recettes fiscales	0,32	0,02	0,00	0,00	0,01	0,00	-	0,12	-	-
BIC	0,16	0,01	0,00	-	0,00	0,00	-	0,05	-	-
ITS	0,16	0,01	0,00	0,00	0,01	0,00	-	0,07	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recettes non fiscales	3,03	0,04	1,46	0,04	0,02	-	0,02	1,57	-	-
Bonus/Redevances	2,47	-	1,45	-	-	-	-	1,45	-	-
Revenu du capital	0,03	0,03	0,01	0,01	0,02	-	0,01	0,07	-	-
Profit oil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	0,53	0,01	-	0,03	-	-	0,01	0,05	-	-
Paiements (financement du budget)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde global ; dons non compris (déficit -)	4,41	1,67	2,61	0,20	- 1,00	- 1,28	0,05	2,30	-	-
Solde global ; dons compris (déficit -)	4,61	1,90	2,67	0,28	- 0,98	- 1,25	0,08	2,75	- 0,05	- 0,10
Tableau des opérations financières de l'Etat (Financement)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Financement	- 4,61	- 1,90	2,67	- 0,28	0,98	1,25	- 0,08	- 2,75	-
Financement intérieur	0,01	- 0,12	1,12	- 2,15	- 0,17	1,66	0,12	0,45	-
Financement intérieur ajusté (1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)+(7)	0,67	- 2,63	1,42	0,25	0,91	1,36	- 0,98	- 3,01	-
Financement bancaire	0,11	0,74	1,39	- 1,41	- 0,01	- 0,26	1,29	1,73	-
BCM	0,31	0,54	0,63	- 0,71	- 0,30	- 0,01	1,18	1,34	-
(1) BCM (hors cptes div, CAS et y compris cpte courant rapproché)	0,37	- 1,98	1,64	1,10	0,86	- 0,32	0,08	- 1,89	-
Compte courant	0,06	- 0,55	0,80	0,91	0,35	0,03	- 0,75	- 0,80	-
Compte courant y compris rapprochement	0,40	- 1,94	1,65	1,12	0,77	- 0,38	- 0,08	- 2,14	-
Valeurs à l'encaissement à la BCM et instances du mois à la BCM	0,46	1,39	0,84	- 0,21	- 0,42	0,41	- 0,67	1,35	-
Comptes divisionnaires	0,23	- 0,02	0,10	0,02	- 0,01	0,08	- 0,12	- 0,00	-
Allègements	0,08	- 0,00	-	0,00	0,00	- 0,01	- 0,01	- 0,02	-
CAS	0,23	- 0,02	0,10	- 0,24	- 0,01	- 0,05	- 0,16	- 0,38	-
Autres	0,02	- 0,00	-	0,00	0,00	- 0,01	- 0,01	- 0,02	-
Créances sur l'Etat (pertes BCM+consolidation quotas FMI-FMA)	0,11	- 0,05	0,04	- 0,04	0,20	- 0,04	0,13	0,23	-
Encaisses	0,03	- 0,04	0,01	0,02	0,08	0,06	0,16	0,25	-
Banques commerciales	0,42	0,20	0,76	- 0,71	0,29	- 0,25	0,10	0,39	-
(2) Banques commerciales (hors var CCP dans les banques)	0,43	0,20	0,76	0,71	0,29	- 0,25	0,10	0,39	-
Financement par bons du Trésor	0,10	0,30	0,65	- 0,69	0,24	- 0,28	- 0,02	0,20	-
Obligations cautionnées (traites)	0,31	- 0,06	0,12	0,02	- 0,10	0,07	0,07	0,13	-
(7) Encours BIT	0,01	0,02	0,28	0,10	- 0,07	-	-	- 0,23	-
Variation comptes de liaison comptable de l'intérieur du pays	0,02	- 0,04	0,01	- 0,03	0,15	- 0,05	0,05	0,07	-
(3) Financement non-bancaire	0,02	- 0,03	-	0,21	- 0,01	0,07	- 0,05	0,20	-
(4) Variation des arriérés intérieurs	0,29	- 0,00	0,23	- 0,03	0,47	- 0,17	0,11	0,61	-
Apurement	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Accumulation	0,29	- 0,00	0,23	- 0,03	0,47	- 0,17	0,11	0,61	-
Instances du Trésor	0,29	- 0,00	0,23	- 0,03	0,47	- 0,17	0,11	0,61	-
Apurement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Accumulation	0,29	- 0,00	0,23	- 0,03	0,47	- 0,17	0,11	0,61	-
Dette croisée et autres engagements de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Apurement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Accumulation (report 2010)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(5) Variations des mouvements sur comptes de dépôts et comptes de liaison	0,20	- 0,84	0,49	- 0,92	- 0,62	2,02	- 1,23	- 2,08	-
(6) Autres (amort créance bcm)+ DTS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêt OPEP + Privatisations et autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tirage DTS (oct+nov)+ 1/2 prêt FMA (déc)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement (BTF) (op.spéc. Nov.)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financement extérieur	4,14	0,80	1,20	0,05	0,13	- 0,16	0,84	0,36	-
Compte pétrolier (net)	1,93	0,95	0,96	1,05	0,52	- 0,00	1,41	2,98	-
Recettes pétrolières	3,34	- 0,06	1,46	0,04	- 0,03	- 0,00	- 0,02	- 1,61	-
Contribution du FNRH	1,41	1,02	0,51	1,09	0,55	-	1,43	4,58	-
Autres (net)	2,20	- 0,16	0,24	1,10	- 0,38	- 0,16	- 0,57	- 2,62	-
Emprunts extérieurs (net)	2,01	- 0,21	0,21	1,08	- 0,29	- 0,21	- 0,55	- 2,55	-
Emprunts nouveaux	1,00	0,11	0,08	0,07	0,30	0,29	0,29	1,14	-
Amortissement	3,01	- 0,32	0,29	1,15	- 0,59	- 0,50	- 0,84	- 3,69	-
Financement extérieur exceptionnel	0,07	0,12	0,02	0,01	-	0,02	0,02	0,19	-
Variation comptes de liaison comptable des chancelleries	0,27	- 0,07	0,05	0,04	- 0,09	0,02	- 0,04	- 0,25	-
Erreurs et omissions (besoin de financement)	0,20	- 0,07	0,05	0,02	- 0,07	0,06	0,07	- 0,10	-

Annexe 2 : Classification fonctionnelle

N			Désignation	Montant
1	1	1	01011 - Organes législatifs au niveau national	260 102 923,68
1	1	2	01012 - Institutions républicaines	18 157 754,00
1	1	3	01013 - organes exécutifs au niveau national	125 970 213,88
1	1	4	01014 - Organes de contrôle	392 316 269,83
1	1	5	01015 - Affaires étrangères	317 908 667,00
1	2	1	01021 - Services généraux des affaires financières et budgétaires	1 055 950 212,22
1	2	2	01022 - Services chargés de la conception et de la coordination des politiques	42 657 224,20
1	2	3	01023 - Services fiscaux	154 987 634,24
1	2	5	01025 - Services chargés du contrôle de la gestion budgétaire	12 894 228,00
1	2	6	01026 - Services de la trésorerie et de la comptabilité de l'Etat	59 757 420,27
1	2	7	01027 - Services chargés de la coordination des programmes économiques et sectoriels	194 474 495,37
1	3	2	01032 - Services généraux de l'administration du développement	168 057 457,58
1	3	4	01034 - Services généraux chargés de la décentralisation	179 233 902,00
1	3	5	01035 - Services de la planification générale et services statistiques généraux	11 300 678,00
1	3	6	01036 - Autres services généraux (archives, parc automobile, gestion du parc immobilier)	14 716 155,81
1	4	1	01041 - Recherche fondamentale	52 481 296,94
1	6	1	01061 - Services publics généraux non classés ailleurs (élections, listes électorales, administration des ONG)	335 748 697,86
1	6	2	01062 - Services publics concernant l'état-civil	128 759 583,00
1	6	3	01063 - Renforcement des capacités du secteur public	15 585 116,60
1	7	1	01071 - Opérations au titre de la dette publique	3 037 947 216,14
2	1	1	02011 - Défense militaire	2 755 734 057,30
2	2	1	02021 - Défense civile	410 606 474,00
3	1	0	03010 - Services généraux de sécurité publique	245 395 161,47
3	3	1	03031 - Services généraux de la justice	145 775 390,44
3	3	2	03032 - Cour suprême	32 323 950,96
3	3	4	03034 - Parquets	2 283 960,00
3	3	5	03035 - Tribunaux	1 959 235,00
3	4	1	03041 - Prisons	27 178 653,92
3	5	2	03052 - Services de protection civile	13 483 412,00
3	7	1	03071 - Ordre et sécurité n.c.a.	449 695 713,18
4	1	2	04012 - Affaires générales concernant la main d'œuvre (réglementation, lutte contre la discrimination, arbitrage et médiation)	14 338 460,00
4	1	3	04013 - Programme de lutte contre le chômage	38 934 292,80
4	2	1	04021 - Affaires générales concernant le développement rural	31 942 480,00
4	2	4	04024 - Agriculture	342 935 296,53
4	2	5	04025 - Pêche	133 028 896,26
4	2	6	04026 - Elevage	7 448 107,82
4	2	7	04027 - Développement irrigué	234 405 923,62

4	3	2	04032 - pétrole et gaz naturel	602 532 984,00
4	3	4	04034 - Electricité	13 012 739,90
4	3	5	04035 - Energies renouvelables	6 367 062,00
4	4	1	04041 - Industries extractives de ressources minérales	13 156 266,48
4	4	2	04042 - Industries de transformation	739 367,00
4	4	5	04045 - Travaux publics	263 460 203,60
4	5	1	04051 - Transport routier, construction et maintenance de routes, voies urbaines et pistes rurales	1 548 714 345,63
4	5	4	04054 - Transport par voie aérienne	103 401 226,39
4	6	1	04061 - Affaires générales en matière de communication	3 581 335,00
4	6	2	04062 - Poste	13 823 100,00
4	7	2	04072 - Promotion du commerce extérieur	339 353,00
4	7	4	04074 - Promotion du tourisme (informations, campagne de publicité)	33 563 262,18
4	7	6	04076 - Artisanat	979 182,00
4	8	1	04081 - Recherche et développement concernant les affaires économiques générales, les affaires concernant le commerce et la main d'œuvre	1 113 297,00
4	8	4	04084 - Recherche et développement concernant les industries extractives, les industries de transformation, le bâtiment et les travaux publics	2 234 031,60
5	2	1	05021 - Gestion des eaux usées	39 054 096,24
5	4	1	05041 - Protection de la biodiversité et de l'environnement (parcs naturels et réserves, protection des espèces sauvages)	274 111 521,96
5	5	1	05051 - Recherche et développement concernant la protection de l'environnement	19 931 279,20
5	6	1	05061 - Protection de l'environnement n.c.a.	2 970 272,68
6	1	1	06011 - Développement collectif	59 737 195,00
6	3	1	06031 - Approvisionnement en eau potable	316 382 913,79
6	6	1	06061 - Aménagements collectifs et logements n.c.a.	67 239 382,00
7	1	1	07011 - Affaires générales concernant la santé	695 755 830,55
7	2	3	07023 - Appareillages médicaux et équipements	97 694 808,02
7	3	1	07031 - Services de médecine générale	19 871 900,00
7	3	4	07034 - Services paramédicaux	5 999 913,00
7	4	1	07041 - Services hospitaliers généraux	165 766 166,82
7	4	4	07044 - Services de maternité	7 478 305,50
7	5	1	07051 - Ecoles concernant la santé publique	18 805 322,88
7	5	3	07053 - Centre de transfusion sanguine	1 577 395,00
7	5	4	07054 - Santé et nutrition de l'enfant	231 428 584,00
7	5	7	07057 - Santé mentale	11 644 690,00
7	6	2	07062 - Lutte contre le VIH	15 826 380,00
7	6	3	07063 - Détection et lutte contre les maladies infectieuses	370 000,00
7	7	1	07071 - Recherche et développement dans le domaine de la santé	23 926 993,00
7	8	0	07080 - Affaires concernant la santé	58 137 824,00
8	1	1	08011 - Services concernant les affaires religieuses	166 509 084,48
8	2	1	08021 - Services concernant la culture (bibliothèques, musées, théâtres, jardins botaniques, zoos, concerts, production de films)	69 048 550,24
8	3	1	08031 - Services concernant la radiodiffusion, la télévision et l'édition	155 588 892,00

8	4	1	08041 - Services concernant la jeunesse	7 614 039,28
8	5	2	08052 - Services concernant le sport de compétition	113 771 778,00
9	1	1	09011 - Enseignement préprimaire et primaire	1 347 011 003,05
9	1	2	09012 - Alphabétisation	5 054 716,00
9	2	1	09021 - Enseignement secondaire non différencié	605 422 236,00
9	2	4	09024 - Enseignement secondaire technique	2 532 491,00
9	4	1	09041 - Enseignement du troisième degré non différencié	342 998 601,96
9	4	4	09044 - Enseignement technique supérieur	14 946 904,27
9	5	2	09052 - enseignement technique	98 452 641,26
9	8	4	09084 - Affaires générales concernant l'enseignement	330 437 607,44
10	1	1	10011 - Action liée à la lutte contre la pauvreté non définie ailleurs	379 797 793,88
10	1	2	10012 - Sécurité alimentaire	340 440 781,99
10	1	3	10013 - Microfinance	5 000 000,00
10	2	8	10028 - Prestations de logement	73 405 086,31
10	9	1	10091 - Protection sociale	60 702 345,30
11	1	1	11011 - Non Classé	48 815 975,20

Sigles et abréviations

ANRPTS	:	Agence Nationale des Registres des Populations et Titres Sécurisés
BCM	:	Banque Centrale de Mauritanie
BCI	:	Budget Consolidé d'Investissement
BIC	:	Bénéficiaire Industriel et Commercial
BNC	:	Bénéficiaire Non Commercial
CNUCED	:	Conférence des Nations Unies pour le Commerce et de Développement
IMF	:	Impôt Minimum Forfaitaire
ITS	:	Impôts sur les Traitements et Salaires
Mds	:	Milliards
OCDE	:	Organisation pour la Conférence et le Développement Economique
ONSER	:	Office National des Services d'Eau en milieu Rural
PAEPA	:	Projet d'Alimentation en Eau Potable dans la zone méridionale
PASK	:	Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et la Karakoro
PNIDDLE	:	Programme National Intégré d'appui à la Décentralisation, au Développement Local et à l'emploi des jeunes
SNIM	:	Société Nationale Industrielle et Minière
TOFE	:	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TPS	:	Taxe sur les Prestations de Services
TUS	:	Taxe Unique de la SNIM
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
MRU	:	Unité Monétaire